



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question orale n° 1262

Texte de la question

M. Dominique Le Mèner attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur une situation particulièrement préoccupante et qui concerne la sauvegarde des oiseaux cavernicoles. En effet, depuis de trop longues années, nombre de ces oiseaux périssent, pris au piège des poteaux métalliques creux de France Télécom dans lesquels ils pensent pouvoir installer leurs nids. Figurent au nombre des victimes régulières : mésanges bleues et charbonnières, moineaux domestiques et friquets, étourneaux sansonnets, chouettes hulottes, chevêches d'Athéna, mais également des petits mammifères tels que écureuils, loirs ou muscardins. Ces poteaux ont ainsi un impact considérable sur l'avifaune et concourent à la destruction d'espèces d'oiseaux pourtant protégées par la réglementation nationale et internationale, comme la chouette chevêche, dont les effectifs sont aujourd'hui gravement menacés. La région des Pays de la Loire, et le département de la Sarthe, qui sont traditionnellement des pays de bocage, sont directement concernés. La pose des poteaux métalliques a commencé au début des années 70, alors que le programme d'extension du réseau téléphonique prenait un essor important. Au cours de cette période, de 5 millions de lignes téléphoniques, en 1975, le réseau est passé à 25 millions en 1985. L'ambition du programme de rattrapage a conduit à généraliser le raccordement des lignes téléphoniques en particulier en milieu suburbain et rural, par voie aérienne et à privilégier l'emploi de poteaux métalliques. Ces derniers, produits en France, étaient immédiatement disponibles et bénéficiaient d'une mise en oeuvre plus facile, pour une durée plus longue. C'est ainsi plus de 7 millions de poteaux métalliques qui ont été installés sur notre territoire), générant la disparition de plusieurs centaines de milliers d'oiseaux. Il lui demande de lui indiquer quelles actions le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour faire cesser cette hécatombe.

Texte de la réponse

SAUVEGARDE DES OISEAUX CAVERNICOLES

Mme la présidente. La parole est à M. Dominique Le Mèner, pour exposer sa question, n° 1262.

M. Dominique Le Mèner. Ma question concerne la sauvegarde des oiseaux cavernicoles, dont la situation est très préoccupante. En effet, depuis de trop longues années, nombre de ces oiseaux périssent, pris au piège des poteaux métalliques creux installés par France Télécom : ils s'y introduisent et ne peuvent plus en sortir.

Figurent au nombre des victimes régulières non seulement mésanges bleues et charbonnières, moineaux domestiques et friquets, étourneaux sansonnets et chouettes hulottes ou chevêches d'Athéna, mais encore de petits mammifères tels que loirs, écureuils ou muscardins.

Ces poteaux ont de ce fait un impact considérable sur l'avifaune et concourent à la destruction d'espèces d'oiseaux pourtant protégées par la réglementation nationale et internationale, comme la chouette chevêche, dont les effectifs sont aujourd'hui gravement menacés. La région des Pays-de-la-Loire et le département de la Sarthe, qui sont traditionnellement des pays de bocage, sont directement concernés, mais l'ensemble du territoire national est touché. La pose des poteaux métalliques a commencé au début des années 70, alors que le programme d'extension du réseau téléphonique connaissait un important essor. Au cours de cette période, le réseau est passé de 5 millions de lignes téléphoniques en 1975 à 25 millions en 1985. L'ambition du programme

de rattrapage avait conduit à généraliser le raccordement des lignes téléphoniques, en particulier en milieu suburbain et rural, par voie aérienne et à privilégier l'emploi de poteaux métalliques. Ces derniers, produits en France, étaient immédiatement disponibles et bénéficiaient d'une mise en oeuvre plus facile, pour une durée de vie plus longue. C'est ainsi que plus de 7 millions de poteaux métalliques - le chiffre est important à souligner - ont été installés sur le territoire national, ce qui a provoqué la disparition de plusieurs centaines de milliers d'oiseaux : l'impact d'une véritable marée noire !

Différentes associations ont interpellé l'entreprise pour lui demander de remédier à cette situation. Une première campagne, très incomplète, de pose d'obturateurs en plastique a été entreprise. Malheureusement, de l'aveu même de France Télécom, ceux-ci se sont révélés peu fiables et se dégradent très rapidement au fil du temps. Des centaines de milliers de poteaux sont aujourd'hui dépourvues de tout obturateur, constituant pour les oiseaux autant de pièges mortels.

Madame la ministre, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir m'indiquer les actions que le Gouvernement entend mettre en oeuvre en vue de faire cesser cette hécatombe silencieuse.

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable.

Mme Nelly Olin, *ministre de l'écologie et du développement durable*. Monsieur le député, vous avez à juste titre appelé mon attention sur le danger que représentent les poteaux téléphoniques métalliques creux pour la faune, notamment les espèces cavernicoles qui tentent d'y nicher. Près de 6 millions de poteaux métalliques ont en effet été installés entre 1975 et 1980.

Néanmoins, au cours des vingt ans qui ont suivi, plus de la moitié des poteaux métalliques initialement implantés ont été ou retirés définitivement, ou remplacés par des poteaux en bois, lors des opérations de maintenance.

Aujourd'hui, le réseau de distribution de France Télécom compte 14,4 millions de poteaux, dont 3 millions environ sont encore métalliques. Un programme de maintenance a donc été établi visant à vérifier, sur une période maximale de six ans, tous les poteaux métalliques et à poser les obturateurs manquants. Nous veillerons à ce que tout soit fait pour raccourcir ce délai.

Ces opérations sont réalisées par des entreprises professionnelles soumises à un cahier des charges strict et à des audits réguliers, dans le cadre d'un " plan poteaux " piloté au plan national.

Une campagne exhaustive d'obturation a été réalisée entre 1998 et le début de 2004, avec des obturateurs métalliques fiables. Un nouveau cycle de six ans a commencé en 2004 et, à l'issue de cette période, le taux d'obturation défailante devrait décroître de 25 % à 10 %, en raison de la meilleure tenue des obturateurs en métal posés ces dernières années.

Sachez en outre que, depuis 2003, France Télécom n'utilise des poteaux métalliques que dans des conditions d'emploi très ciblées, si bien que leur utilisation ne représente plus que 20 % des installations.

Ces nouveaux poteaux métalliques, d'un modèle différent des précédents, ont fait l'objet d'une obturation " en force " réalisée en usine. Permettant d'assurer ainsi la sécurité de tous les oiseaux, ils devraient concourir, dans l'avenir, à l'amélioration sensible et durable de la situation. L'objectif commun du Gouvernement, de France Télécom et de l'ensemble des associations de protection de l'avifaune est de rendre le parc de poteaux métalliques sans danger pour la faune.

L'entreprise est en outre favorable à l'établissement d'un dialogue régulier, tant au plan national qu'au plan local, avec les responsables des associations de sauvegarde. Un tel dialogue permettra, je n'en doute pas, de mieux prendre en compte à la fois les exigences de l'exploitation du parc de poteaux, le souci de la protection des animaux d'espèces protégées ou utiles à l'agriculture ainsi que les autres facteurs d'impact environnemental. Le ministère de l'écologie et du développement durable suivra attentivement les progrès accomplis en la matière par France Télécom et, connaissant, monsieur le député, votre implication personnelle sur ce sujet, je ne manquerai pas de vous en tenir informé.

Mme la présidente. La parole est à M. Dominique Le Mèner.

M. Dominique Le Mèner. Je vous remercie, madame la ministre, de votre réponse.

Vous comprendrez néanmoins que je ne puisse être satisfait de l'attitude de l'entreprise. Six ans, c'est un délai absurde, compte tenu du nombre encore particulièrement élevé de poteaux dangereux ! Ils concourent à la destruction régulière d'un trop grand nombre d'oiseaux et l'on constate aujourd'hui la disparition rapide d'espèces menacées. Pour elles, dans six ans, il ne vaudra plus la peine de se poser la question, car il sera malheureusement trop tard !

L'entreprise doit réagir plus rapidement. Pour l'y aider, on pourrait prélever sur les indemnités de départ des

présidents de France Télécom les moyens nécessaires à l'obturation des poteaux. Cette formule aurait l'avantage d'être économique !

M. Alain Néri. C'est une proposition révolutionnaire !

M. Dominique Le Mèner. Nous avons aujourd'hui l'occasion de faire oeuvre utile pour nos enfants et nos petits-enfants, du moins si nous souhaitons qu'ils puissent encore voir des oiseaux.

Sauver les oiseaux, en effet, c'est important non seulement en raison de leur utilité, mais aussi parce que cela nous oblige à faire preuve des mêmes qualités humaines que celles dont nous aurons besoin pour nous sauver nous-mêmes.

Mme la présidente. Les séances de questions orales sans débat ont le mérite de me faire découvrir des sujets dont j'ignorais tout.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Le Mèner](#)

Circonscription : Sarthe (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1262

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6146

Réponse publiée le : 22 juin 2005, page 3783

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 juin 2005